

Fiche de pré-inscription à l'accueil de Loisirs du mercredi 2022-2023

SIFUP 123 Soleil

Alp123soleil@gmail.com

1 impasse des terres fortes

79100 SAINT LEGER DE MONTBRUN

Année scolaire 2022 / 2023

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- ce formulaire de pré-inscription complété
- Le règlement intérieur signé.
- Une photo d'identité.
- Une photocopie du carnet de santé à la page vaccination
- Le document de liaison sanitaire.
- Le document CAF indiquant votre quotient familial

PRE-INSCRIPTION

Le(s) enfant(s) à inscrire :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ECOLE	CLASSE

REPRESENTANTS LEGAUX

	PARENT 1	PARENT 2
Nom- prénom		
Adresse		
Téléphone domicile		
Portable		
E-Mail		
Employeur		
Téléphone professionnel		

INFORMATION CAF

Nom du parent de rattachement	
N° CAF	
N° MSA	
Quotient familial	

AUTRE PERSONNE à APPELER EN CAS D'INDISPONIBILITE DES PARENTS à LA SORTIE DE L'ENFANT

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, _____
responsable légal de (des) enfant(s) inscrit(s) sur la présence fiche autorise sa (leur) sortie de l'accueil périscolaire
accompagné(s) des personnes dont les noms suivent :

Nom – Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant	Adresse complète

PERSONNE(S) à CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom – Prénom	Téléphone domicile portable professionnel

Je soussigné(e), Madame, Monsieur responsable
légal de(s) l'enfant(s) déclare exacts les
renseignements portés sur cette fiche. J'autorise l'accueil de loisirs et par délégation, la ou les responsables, à
prendre en cas d'accident, toutes les mesures d'urgence (traitements médicaux, hospitalisations, interventions
chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de mon (mes) enfant(s).

Nom du médecin traitant

Adresse et téléphone.....

Précautions particulières (allergies, santé, alimentation, activités, autres)

Nom - prénom de l'enfant

Nom - prénom de l'enfant

Nom - prénom de l'enfant

SIGNATURES DES REPRÉSENTANTS LEGAUX

Je soussigné (e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. Par cette pré-inscription, je m'engage à prendre connaissance des informations pratiques et à respecter le règlement intérieur.

Toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose notamment aux sanctions prévues aux articles 441-6, 441-7 et 441-10 du nouveau code pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'au 3 ans d'emprisonnement, 45 000 € d'amende, l'interdiction de droits civiques, civils.

A.....le/...../.....

Parent 1

Parent 2

TOUT CHANGEMENT DE SITUATION OU DE TÉLÉPHONE DOIT ÊTRE IMMÉDIATEMENT SIGNALÉ